

**RESUME :** En RDC, l'actualité a été dominée par le sommet de la francophonie avec ses corollaires : les appréciations sur la démocratie et les droits de l'homme dans ce pays ainsi que l'affaire du M23 et ses « soutiens extérieurs ». Sur le premier sujet, la « déclaration forte » du président français, critiquée de manière à peine voilée par le ministre des Affaires étrangères belge ([RDC\\_20](#)), a été également mal reçue par le président congolais qui a affirmé que son pays « n'avait pas de complexes » en cette matière ([RDC\\_25](#)). L'atmosphère entre le président congolais d'une part, le président français et les dirigeants canadiens, qui n'ont pas eu d'entretien avec Joseph Kabila, d'autre part, a été qualifiée de « glaciale », alors que, du côté congolais, le sommet était qualifié de « succès » par le porte-parole du gouvernement et d'échec par un des principaux dirigeants de l'opposition, Vital Kamerhe. La presse avait quant à elle eu des avis divergents sur la « grand messe » de la francophonie, tandis qu'au sein de la société civile, certains estimaient que Joseph Kabila ne sortait pas « renforcé » du sommet. De son côté, l'ICG pointait une diplomatie belge plus complaisante ([RDC\\_13](#)) ([RDC\\_27](#)) ([RDC\\_28](#)). Par ailleurs, le président français a eu un entretien avec l'opposant Etienne Tshisekedi qui s'est déclaré « très satisfait » de la rencontre et certain que le président congolais « serait renversé sous peu » ([RDC\\_24](#)) : les militants de son parti avaient organisé un sit-in dans sa commune de résidence et des manifestations qui tournèrent à l'échauffourée à Kananga et à Lubumbashi ([RDC\\_11](#)) ([RDC\\_12](#)).

Pour ce qui regarde le dossier du M23, à propos duquel le ministre congolais de la Défense a été accusé d' « incompétence notoire » par l'opposition et quelques députés de la majorité ([RDC\\_13\\_1](#)), le sommet a donné lieu à de vives tensions entre le Rwanda qui refusait un passage de la résolution qui évoquait les violations massives des droits de l'homme commises par le mouvement rebelle « et ses soutiens » ([RDC\\_21](#)). Joseph Kabila a fait valoir dans son discours d'ouverture que « toutes les options diplomatiques, politiques et militaires restaient ouvertes » ([RDC\\_22](#)) : il a aussi dénoncé « la guerre injuste imposée par des forces négatives à la solde d'intérêts extérieurs », le président français évoquant de son côté les frontières intangibles de la RDC ([RDC\\_23](#)). En définitive, la résolution finale du sommet appelle le Conseil de sécurité « à des sanctions ciblées contre les responsables des exactions », le Rwanda émettant des réserves sur ce point et rejetant un passage sur la poursuite en justice de ceux qui ont commis des crimes de guerre et crimes contre l'humanité en RDC

**(RDC\_26)**. On notera que la position rwandaise devient de plus en plus difficile même si, paradoxalement, sa désignation comme membre non-permanent du Conseil de sécurité a été finalement acquise, la RDC s’y étant opposée (**RWA\_3**) : un nouveau rapport du groupe d’experts incrimine l’implication directe du ministre de la Défense rwandais dans le soutien direct au M23, la violation de l’embargo sur les armes à destination de la RDC, la poursuite des recrutements et des exécutions sommaires et l’appui des commerçants rwandais à la rébellion via les exportations de certains produits miniers de la RDC. Selon le rapport, l’Ouganda serait aussi impliqué dans la mutinerie du M23 (**RWA\_2**), bien que son ministre des relations internationales apporte un démenti à cette accusation et se montre critique à l’égard du groupe d’experts (**OUG\_1**).

Sur le terrain, on note des violents affrontements entre les mutins du M23 et les FARDC dans le territoire de Masisi où les FARDC ont réussi à récupérer une localité (**RDC\_1**) (**RDC\_2**). Par ailleurs, l’armée congolaise accuse les mutins d’avoir fait alliance avec les FDLR qui se sont affrontés à elle à la frontière des territoires de Masisi et Rutshuru (**RDC\_8**) De son côté, le président de la branche politique du M23 menace de reprendre les hostilités si les négociations de n’engagent pas avec les autorités congolaises (**RDC\_8\_2**). Ailleurs au Nord Kivu, où une ONG dénombre plus de 5.000 viols depuis le début de 2012 (**RDC\_8\_1**) et où plusieurs officiers des FARDC et de la police ainsi que des militaires ont été condamnés par la cours militaire de Goma pour trafic d’armes et participation à un mouvement insurrectionnel » (**RDC\_3**), six casques bleus ont été blessés suite à un échanges de tirs avec des présumés FDLR à la frontière avec l’Ouganda (**RDC\_6**). Dans le territoire de Lubero, on signale également que les populations fuient depuis plusieurs jours les exactions de deux milices Maï-Maï dont celle du chef de guerre Morgan (**RDC\_8\_4**). Par ailleurs, on trouvera dans cette livraison quelques exemples illustrant les difficultés de l’armée congolaise à négocier avec les groupes armés du Nord Kivu leur intégration dans les FARDC (**RDC\_8\_3**).

Au Sud Kivu, où 18 miliciens d’un mouvement armé ont été condamnés par la cours militaire de Bukavu (**RDC\_4**), les FARDC ont capturé une dizaine de miliciens du groupe Maï-Maï Yakutumba en territoire de Fizi (**RDC\_5**), tandis que, dans le territoire de Shabunda, on notera la création d’une dissidence des Maï-Maï Mutomboki (**RDC\_7**). En Province Orientale, le chef de guerre Cobra Matata exige une amnistie pour les crimes qu’il a commis, mais qu’il a peu de chance d’obtenir (**RDC\_9**), tandis que, dans le territoire d’Opala, des militaires sont accusés de viols (**RDC\_10**). Par ailleurs, des miliciens proches du chef de guerre Morgan ont capturé plusieurs villages en territoire de Mambasa en représailles contre l’attaque

**des FARDC contre Morgan qui avait été blessé lors des affrontements ([RDC\\_10\\_1](#)).**

**Dans le domaine de la justice, les députés ont examiné les réquisitoires du procureur général demandant la levée de l'immunité parlementaire des députés Roger Lumbala, lequel se trouve en France et réclame la protection de la MONUSCO et du HCR, ainsi que d'Eugène Diomi Ndongala ([RDC\\_19](#)) : ce dernier, inculpé de viol et retrouvé la semaine passée dans un état très affaibli, accuse les services de renseignement de l'avoir enlevé et détenu au secret ([RDC\\_14](#)). Par ailleurs, le procès de Jean-Pierre Bemba a repris avec l'audition d'un cinquième témoin de la défense ([RDC\\_15](#)). En ce qui concerne le procès Chebeya, on trouvera dans cette livraison une interview par RFI du major Mwilambwe, condamné à mort mais en fuite, et qui affirme que l'assassinat du militant Chebeya aurait été ordonné par le Chef de l'Etat, ce que dément totalement le gouvernement qui estime que l'on veut « détruire la crédibilité du président » ([RDC\\_17](#)) ([RDC\\_18](#)). Enfin, on signalera que deux associations saluent la décision du Conseil de l'ordre des avocats de rejeter la demande du procureur de la République qui réclame l'interdiction au bâtonnier national, accusé de collusion avec le M23, d'exercer sa fonction ([RDC\\_16](#)).**

**Au Rwanda, on signalera que la Cour suprême a rejeté le recours de l'opposante Victoire Ingabire qui contestait la constitutionnalité d'une loi sur l'idéologie du génocide en vertu de laquelle elle risque la prison à vie ([RWA\\_1](#)).**

## **UGANDA**

### **Relations extérieures**

**([OUG\\_1](#)) *The NewTimes* – 19/10**

Uganda's State Minister for International relations, Henry Oryem Okello, has reiterated his country's commitment to continue pursuing efforts aimed at finding a regional solution to the eastern DRC conflict.

Early this week, a UN Group of Experts leaked a report to the media with allegations that Rwanda and Uganda are supporting the M23, a military rebellion in the neighbouring DRC.

Uganda is the current chair of the International Conference for the Great Lakes Region (ICGLR), which has championed regional efforts to resolve the crisis in the Democratic Republic of Congo.

"Uganda as the chair of ICGLR and neighbour remains fully committed to spearhead the regional efforts to ensure security and stability in eastern DRC as mandated by the ICGLR Heads of State and Government under the 2006 Pact on Security, Stability and Development

in the Region," he told reporters. He said that the leaking of the report by the "Group of Experts" can only be in bad faith and intended to cause mischief and undermine the regional efforts to find a durable solution to the conflict in Eastern DRC.

Referring to the expanded Joint Verification Mechanism (JVM) which all the eleven ICGLR member states contributed officers, Okello said efforts were already on to verify and monitor accusations and counter accusations.

## **RDC**

### **Sécurité, Armée...**

#### **- Kivu**

#### ***(RDC\_1) Radio Okapi – 12/10***

Le calme est revenu ce vendredi 12 octobre dans la matinée dans la localité de Busumba en territoire de Masisi (Nord-Kivu) où des violents affrontements ont opposé la veille des militaires congolais et des combattants identifiés par certaines sources comme appartenant au Mouvement du 23 mars (M23). Neuf personnes auraient été tuées et plusieurs autres blessées. Selon des sources administratives du territoire de Masisi, après ces affrontements, les habitants de cette localité et de celles qui sont environnantes ont trouvé refuge dans des cités lointaines comme Mweso, Kirumbu et Kalengera.

L'administrateur assistant du territoire de Masisi assure que ces combats ont duré toute la journée de jeudi. Des acteurs humanitaires intervenant dans la zone confirment ces informations, affirmant avoir entendu des tirs à l'arme lourde près de Kirumbu.

Le vice-président de la société civile de Masisi affirme que les incursions des combattants du M23 dans ce territoire serait facilitée par un colonel dénommé Babege qui a récemment fait défection des rangs des FARDC. Ce dernier aurait rejoint le territoire de Rutshuru dans la nuit de dimanche à lundi 8 octobre. Interrogé, le porte-parole de l'armée congolaise au Nord-Kivu a refusé de commenter ces affrontements.

#### ***(RDC\_2) Radio Okapi – 14/10***

Les Forces armées de la République démocratiques du Congo (FARDC) ont récupéré, samedi 13 octobre le secteur de Mpati dans le territoire de Masisi au Nord-Kivu, après deux jours de combats qui les ont opposés aux combattants proches des rebelles du M23. Le porte-parole militaire de la 8ème région militaire, le colonel Olivier Hamuli, qui a livré l'information indique que l'armée poursuit dans cette zone quelques opérations de ratissage.

Selon le colonel Olivier Hamuli, les FARDC ont repoussé ces assaillants et contrôlent désormais la zone. Ce groupe cherchait à y pénétrer pour récupérer une cache d'armes laissée par le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) sur place.

Des sources locales affirment que ces assaillants supposés appartenir au mouvement M23 et dirigés par un certain colonel Badegé sont venus majoritairement de la zone de Ngungu en partie sud est du territoire de Masisi. Ils sont passés par Nyabiondo, Katoyi - Myanja où ils

recrutaient les jeunes combattants des communautés locales pour conquérir le secteur de Mpati. D'autres rebelles du même groupe, poursuivent les mêmes sources, venus du territoire de Rutshuru se sont joints à eux avant de lancer l'offensive jeudi contre les FARDC à Busumba dans la zone de Mpati. Ces sources ajoutent que ces affrontements avaient occasionné des pertes dans les deux camps et de mouvement de déplacements d'une centaine de ménages vers des contrées voisines.

### **(RDC\_3) Radio Okapi – 16/10**

Un officier des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), le lieutenant-colonel Solinoko Akumaka Félix a été condamné à dix ans de prison ferme. Dans son arrêt rendu lundi 15 octobre à Goma au Nord-Kivu, la Cour militaire opérationnelle condamne aussi deux autres militaires et un officier de la Police nationale congolaise (PNC) à dix ans de servitude pénale principale avec admission des circonstances atténuantes. Ils sont accusés de trafic d'armes et participation aux mouvements insurrectionnels.

Ce procès a impliqué une dizaine de militaires de l'armée congolaise et des civils. Six personnes ont été acquittées après un procès qui a débuté depuis le mois de septembre.

Le Ministère public se félicite du jugement rendu et met en garde d'autres officiers et soldats FARDC qui se pensent être au-dessus de la loi. « La justice est là pour tout le monde : il n'y a pas d'officiers au-dessus de la loi et même l'organe de la loi lui-même n'est pas au-dessus de la loi. A fortiori les autres qui sont dans les forces armées », a déclaré un membre de la Cour militaire opérationnelle qui a parlé sous couvert d'anonymat. La même source demande aux autorités militaires, aux commandants, responsables et officiers de l'armée de se comporter conformément aux règlements militaires et à la loi pour ne pas être inquiété.

De leur côté, les officiers condamnés ont souligné que le processus était marqué par des interférences politiques. Selon eux, il fallait aussi interpellé les quelques hauts officiers des FARDC cités dans cette affaire pour rendre le procès plus équitable.

### **(RDC\_4) Radio Okapi – 16/10**

Dix-huit miliciens appartenant à un mouvement armé dirigé par Kyatend Dittman, un ancien président de l'équipe de football Muungano de Bukavu, ont été condamnés à des peines allant de trente mois à vingt ans de prison de servitude pénale. Après deux ans de procès, le verdict est tombé lundi 15 octobre à la cour militaire de Bukavu au Sud-Kivu. Sur les vingt-huit prévenus, huit ont été acquittés et deux sont morts en détention. Le mouvement armé est accusé de terrorisme, viol et pillage dans certaines localités du Sud-Kivu pendant la période allant de janvier à juin 2010.

Kyatend Dittman, le chef de file de cette bande et son secrétaire général ont écopé de vingt ans de servitude pénale. Ils sont condamnés pour commandement d'un mouvement insurrectionnel et pour crimes contre l'humanité dans diverses localités à Shabunda.

Dix autres personnes sont condamnées à des peines allant de dix à quinze ans de prison pour participation au mouvement insurrectionnel, terrorisme, viol et pillages. Et les six autres miliciens sont condamnés à des peines de trois mois de prison. L'auditeur supérieur adjoint de la cour militaire de Bukavu a ajouté que chaque prévenu condamné pour viol est astreint à payer à la partie civile une amende de 5000 dollars américains. Ceux qui sont impliqués dans

les crimes de pillages doivent payer 1 000 dollars américains.

Kyatend Ditman est un ancien président de l'équipe de football Muungano de Bukavu et musicien ayant vécu aussi en Allemagne. Il avait mené une insurrection armée en territoire de Shabunda au Sud-Kivu de janvier à juin 2010 avant d'être arrêté par la population puis ramené à Bukavu avec sa bande pour jugement.

***(RDC\_5) Radio Okapi – 17/10***

Les militaires congolais ont capturé dix miliciens du groupe Maï-Maï Yakutumba et saisi huit armes AKA 47 à Katchoka dans le territoire de Fizi (Sud-Kivu) après des combats qui les ont opposés dans la nuit du lundi 15 au mercredi 16 octobre. Le commandement de l'armée congolaise qui indique avoir lancé cette attaque pour déloger ces miliciens du village de Katchoka, affirme avoir réussi.

Les militaires n'ont avancé aucun bilan. Des sources locales font état de six miliciens tués. Le commandant du 105ème secteur opérationnel à Fizi affirme que la traque des autres milices va continuer.

***(RDC\_6) AFP – 17/10***

Six Casques bleus indiens ont été blessés lors d'un échange de tirs mardi avec des hommes armés dans l'est de la RDC, près de la frontière ougandaise, a annoncé mercredi la Mission des Nations unies pour la sécurisation du Congo (Monusco). Leur traducteur a également été atteint par des tirs, mais la Monusco n'a pas précisé l'importance de ses blessures.

Les Casques bleus, qui faisaient partie d'une patrouille de 18 soldats indiens, rentraient vers leur base quand ils ont été pris pour cible par des hommes qui n'ont pas été identifiés, a déclaré le lieutenant-colonel Félix Basse, porte-parole militaire de la Monusco. Ils ont été rapatriés vers le poste opérationnel de Nyamilima et devraient être ramenés dans la journée vers Goma, la ville principale de la région, a-t-il ajouté.

La patrouille de Casques bleus indiens circulait mardi entre Nyamilima et Ishasha, une ville frontière avec l'Ouganda située au sud du lac Edouard, lorsqu'elle a trouvé en fin d'après-midi quatre corps inanimés à la hauteur de Buganza, un village situé à 10 kilomètres au sud d'Ishasha.

Aussitôt d'autres patrouilles ont été lancées dans la zone jusqu'à 22 heures dans le but de sécuriser les populations civiles, a expliqué le porte-parole. Vers 23H30, alors qu'ils venaient de quitter Buganza, la patrouille indienne a été la cible d'hommes armés non-identifiés.

*Lire aussi sous :*

<http://radiookapi.net/actualite/2012/10/17/nord-kivu-6-casques-bleus-blesses-5-civils-tues-par-des-presumes-fdlr-buganza/>

***(RDC\_7) Radio Okapi – 17/10***

D'anciens combattants de la milice Maï-Maï Raïa Mutomboki ont créé un nouveau groupe armé dénommé « Raïa Mukombozi ». Le porte-parole militaire de la Monusco, lieutenant-colonel Félix Prosper Basse, a déclaré ce mercredi 17 octobre au cours de la conférence de

presse hebdomadaire des Nations unies que les dirigeants de ce nouveau groupe armé ont l'intention de combattre leurs anciens compagnons et contrôler tout le territoire de Shabunda.

Félix Prosper Basse révèle que les deux anciens cadres de Raïa Mutomboki qui ont créé la nouvelle milice ne supportaient plus les affrontements réguliers entre les deux factions internes de leur ancien mouvement. « Ces deux factions s'affrontent depuis fort longtemps pour le contrôle de Shabunda, particulièrement le contrôle des mines qui sont dans ce territoire », affirme-t-il.

Indiquant que le nouveau groupe armé veut recruter dans le territoire de Shabunda, le lieutenant-colonel Félix Basse se dit très préoccupé par cette situation, annonçant que les militaires congolais « vont bientôt lancer des opérations dans ce secteur ».

En septembre dernier, le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) avait exprimé sa préoccupation pour les violations des droits de l'homme commises par des miliciens Raïa Mutomboki entre mi-août et début septembre 2012 dans le territoire de Masisi au Nord-Kivu. La milice était accusée d'avoir tué des dizaines de civils et incendié des villages.

Les Raïa Mutomboki prétendent être une milice d'autodéfense qui lutte contre les rebelles rwandais des FDLR. Mais ils s'illustrent régulièrement par des exactions contre des populations civiles. En avril 2012, ils ont signé un accord de principe avec les FARDC à Shabunda-centre pour la pacification de ce territoire. Les miliciens s'étaient engagés à déposer les armes et à regagner la vie civile à condition que les militaires leur garantissent la sécurité. Les autorités militaires avaient promis de leur garantir la sécurité s'ils déposaient les armes. L'accord n'a jamais été suivi des faits. En septembre dernier, la milice a même pris le contrôle des certaines localités du Nord-Kivu dont Njingala et Walikale-centre, avant d'être délogée par les FARDC.

#### **(RDC\_8) AFP – 17/10**

L'armée congolaise a accusé mercredi le mouvement rebelle M23 d'avoir fait alliance avec les rebelles hutus des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) afin de gagner du terrain dans l'est de la RDC.

Selon le porte-parole de l'armée congolaise dans la région, "des combats ont commencé mercredi matin. Ce sont des éléments du M23 alliés aux FDLR qui venaient du parc des Virunga. Ils ont été repoussés". Les affrontements se sont déroulés, selon lui, à la frontière des territoires de Masisi et Rutshuru, au Nord-Kivu. Le M23 opère depuis mai dans des positions adossées au Rwanda et à l'Ouganda. Les heurts "se sont terminés quand les FARDC (Forces armées) sont venus à la rescousse des autres (soldats loyalistes), dans l'après-midi", a dit Olivier Hamuli à l'AFP.

Le mouvement rebelle M23 a nié ces affirmations. Ce n'est "pas le M23" qui est impliqué dans les combats, a déclaré le lieutenant-colonel Vianney Kazarama, sans autre précision. "Nous sommes dans la trêve", a-t-il ajouté, en référence au calme relatif qui dure depuis quelques semaines.

#### **(RDC\_8\_1) AFP – 18/10**

Environ 5.000 femmes ont été violées depuis début 2012 dans la province du Nord-Kivu, principalement à cause du regain d'instabilité dans cette région, a-t-on appris auprès d'une ONG humanitaire.

"Le nombre (de viols) a dramatiquement augmenté: nous avons recensé à peu près 5.000 femmes violées depuis le début de l'année sur tout le Nord-Kivu. C'est dramatique!", a déclaré mercredi soir Justin Paluku, gynécologue-obstétricien à l'hôpital de l'ONG Heal Africa, situé à Goma, capitale du Nord-Kivu.

En avril, des officiers et soldats ex-membres du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), une rébellion qui avait été intégrée dans l'armée en 2009, ont fait défection. Les mutins ont formé en mai le Mouvement du 23 mars (M23), des rebelles accusés par l'ONU et des ONG de graves exactions, dont des viols.

Profitant de la suspension en avril par le président Joseph Kabila de l'opération militaire Amani Leo ("La paix maintenant", en swahili), d'autres groupes armés ont gagné du terrain et commettent des exactions contre les populations, selon diverses organisations humanitaires.

Le nombre de viols "a pris l'ascenseur depuis qu'on a ce problème de multiples groupes armés qui se sont réveillés. C'est depuis cette instabilité que le nombre a dramatiquement augmenté", a déploré le Dr Paluku, soulignant que les soldats réguliers accusés de viol étaient moins nombreux qu'avant.

#### [\(RDC\\_8\\_2\)](#) AFP – 18/10

Le président de la branche politique du mouvement rebelle M23, actif dans l'est de la RDC, a menacé de reprendre l'offensive si des "négociations directes" ne s'ouvrent pas "le plus tôt possible" avec les autorités congolaises, dans des déclarations à l'AFP.

"S'il n'y a pas de négociations qui se font le plus tôt possible, il y a risque qu'il y ait des affrontements dans les jours qui viennent", a déclaré Jean-Marie Runiga mercredi à Bunagana, une localité située à la frontière avec l'Ouganda, dans l'est de la RDC.

"Jusque-là, on a fait des négociations indirectes. Malheureusement, monsieur (le président congolais Joseph) Kabila n'est pas pressé de faire ces négociations-là. Nous, nous disons: "que ces négociations directes se fassent le plus tôt possible pour épargner tout ce qui se passe aujourd'hui", a dit M. Runiga, de retour de Kampala où le président Yoweri Museveni a assuré une médiation indirecte entre la RDC et le M23 . "Si les morts continuent à Goma, si le gouvernement continue à se montrer incapable de sécuriser la population dans les territoires qui sont sous son contrôle, le M23 se réserve le droit de pouvoir marcher et entrer, et sécuriser cette population", a-t-il ajouté.

#### [\(RDC\\_8\\_3\)](#) IRIN – 18/10

A recent incident in the town of Kalembe, in the Democratic Republic of Congo's (DRC) North Kivu Province, highlighted the fluid ambiguity of the national army's troubled relationship with local militia groups in eastern Congo as it attempts to integrate them into its ranks.

*Read the whole story under :*



<http://www.irinnews.org/Report/96585/DRC-Tough-bargaining-with-armed-groups>

***(RDC\_8\_4) Radio Okapi – 19/10***

Les habitants de Pangoya et Midede fuient depuis trois jours les exactions des miliciens des Forces œcuméniques pour la libération du Congo (FOLC) et des miliciens Maï-Maï Simba de Morgan vers Mangurédgipa Centre et Nziapanda à Lubero (Nord-Kivu). La société civile de ce territoire demande aux autorités politico-administratives et aux organismes humanitaires de secourir ces déplacés.

« La présence de ces deux groupes armés est une menace à la paix dans le territoire de Lubero », affirme le président de la société civile locale, expliquant que les populations civiles sont victimes de tortures, de violences sexuelles et de pillages. Ces miliciens s'en prendraient également aux leaders sociaux locaux.

La même source indique que ces déplacés vivent dans des familles d'accueil. Elle réclame un déploiement de militaires dans les villages en proie aux attaques de ces deux groupes armés.

L'administrateur du territoire de Lubero dit ignorer ces déplacements de population dans son entité.

**- Province Orientale**

***(RDC\_9) Radio Okapi – 15/10***

Le chef de la milice de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI), Cobra Matata, a exigé la semaine dernière à l'Etat-major général des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) de lui accorder l'amnistie avant son intégration et celle de ses troupes au sein de l'armée. Des experts militaires venus de Kinshasa qualifient cette condition de « non-fondée ».

Le chef milicien Matata Banaloki alias Cobra a aussi demandé aux six officiers délégués de l'Etat-major général des FARDC de lui brandir une décision écrite d'amnistie dûment signée par l'autorité compétente en sa faveur. Il voudrait s'assurer qu'il ne fera pas l'objet de poursuites judiciaires dans le pays après son intégration dans l'armée avec ses hommes.

Les officiers militaires congolais lui ont dit de ne pas perdre espoir, mais jugent à ce stade sa demande non-fondée. Selon eux, l'amnistie doit se conformer à la procédure légale avant sa signature par l'autorité compétente qui est le chef de l'Etat.

De son côté, Cobra Matata qui persiste sur sa demande, indique aussi qu'il n'est pas pressé. La durée du processus peut prendre le temps qu'il prendra.

Environ huit cents combattants de son groupe, armes aux bretelles, regroupés dans trois sites et nourris depuis un mois par la hiérarchie des FARDC, continuent d'attendre leur intégration. Des sources militaires ayant requis l'anonymat indiquent que tous les moyens logistiques et financiers pour supporter le voyage de ces miliciens à Kisangani pour le brassage sont déjà réunis.

***(RDC\_10) Radio Okapi – 17/10***

Des militaires congolais sont accusés d'avoir commis des viols au mois de septembre dernier sur des femmes dans les collectivités Toli, Kembe et Balinga Lidja dans le territoire d'Opala dans la Province Orientale. Dans une correspondance adressée lundi 15 octobre au commandant de la 9ème région militaire, le président de la mutuelle Sama Wilangi, Jean-Pierre Litema Yeni, affirme aussi que ces militaires ont pillé des biens de la population dans ces groupements.

Le président de la mutuelle Sama Wilangi, une structure regroupant les ressortissants de ce territoire, raconte qu'un groupe de militaires ont fait incursion dans un domicile privé, emportant tous les biens et violant quatre femmes au village Yambetsi le mois dernier.

Jean-Pierre Litema accuse des militaires d'avoir également violé des femmes dans les villages d'Omongo et Ongo. Pendant la même période, ajoute-t-il, un autre groupe de militaires s'en sont pris à un jeune garçon qu'ils tentaient de rançonner au village de Yaolonga. L'infortuné qui résistait aurait été blessé par une baïonnette. Jean-Pierre Litema Yeni indique que le même groupe aurait pillé la maison d'un chef d'église à Yasunge avant de faire la même opération dans une autre église de la même localité où ils ont emporté une moto.

Le commandant de la 9ème région militaire demande aux victimes de saisir directement l'auditorat militaire.

Le président de la mutuelle Sama Wilangi sollicite, lui, la tenue d'une audience foraine à Opala pour établir les responsabilités.

### **(RDC\_10\_1) Radio Okapi – 18/10**

Les miliciens fidèles au chef pygmée Manu, un lieutenant de Paul Sadala alias Morgan, occupent depuis la semaine dernière cinq nouveaux villages dans le secteur Pangoy, un secteur minier situé à 80 kilomètres au sud-est de Mambasa en Ituri dans la Province orientale. Ils disent avoir attaqué les Forces armées de la RDC pour venger leur chef Morgan blessé il y a deux mois par l'armée régulière. Ces miliciens ont pris le contrôle des villages d'Itembo, de Pasapela, de Sulumu et de Pangoy. Ces informations sont confirmées par des sources sécuritaires de Mambasa.

Des sources locales indiquent que les miliciens fidèles au lieutenant Muna consolident leurs positions depuis l'abandon du secteur de Pangoy par les FARDC le mois dernier. Ces miliciens disent avoir occupé ces villages pour venger leur chef Paul Sadala, alias Morgan, blessé lors d'un affrontement avec les FARDC, il y a deux mois à Pangoy.

Six personnes soupçonnées d'espionner les miliciens pour le compte des FARDC ont été capturées puis torturées et grièvement blessées dans le village de Pangoy et Itembo.

Des témoins affirment que ces miliciens ont pillé vingt boutiques à Mabutua, chef-lieu du groupement de Pangoy et ravi près de deux cent septante-cinq grammes d'or évalué à plus de 14 000 dollars américains sur le marché local.

Pour la société civile, la présence permanente de ces miliciens dans ce groupement empêche la rentrée scolaire. La plupart d'élèves vivent cachés en brousse craignant les attaques des groupes armés.

Le commandant des opérations de FARDC basé à Mambasa a assuré que les moyens logistiques sont en train d'être réunis pour relancer les opérations contre la milice de Morgan.

### **Vie politique...**

#### **(RDC\_11) AFP – 12/10**

Environ 200 militants de l'opposition en RDC ont effectué un bref sit-in, vendredi après-midi, devant le siège de leur parti, après avoir été empêchés de manifester, sans violence, par la police, à la veille du 14ème Sommet de la Francophonie.

La foule, formée pour moitié de femmes, a quitté la permanence de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), dans le quartier de Limete (centre de la capitale) quadrillé par les forces de l'ordre. Les manifestants n'ont pu marcher qu'une centaine de mètres, en chantant, pour rejoindre le boulevard Lumumba, une trentaine de policiers leur barrant la route.

Les partisans du chef de l'UDPS, Etienne Tshisekedi, se sont alors assis au milieu de la chaussée. Plusieurs portaient de petits posters à l'effigie de leur leader, qui avait rejeté le résultat des élections contestées du 28 novembre 2011 et s'était autoproclamé "président élu". "Tshisekedi, le choix du peuple", "le peuple tient à la vérité des urnes", indiquaient des pancartes et des banderoles. D'autres appelaient au départ du président réélu, accusé d'avoir fraudé pour remporter les scrutins.

Samedi, Etienne Tshisekedi doit rencontrer le président français François Hollande en marge du sommet de la Francophonie. L'UDPS a demandé que l'opposant historique de 77 ans soit accompagné à cet entretien par ses militants, ce que redoutent les autorités congolaises et françaises.

Les manifestations de l'UDPS et de ses alliés avaient été interdites et réprimées avant, pendant et après les élections présidentielle et législatives de 2011.

*Lire aussi sous :*

<http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5ikzIyh082rchaOqrlVzt7j5boqFw?docId=CNG.c756aed8ceb88f368491f619392445ce.31>

#### **(RDC\_12) AFP – 13/10**

La police congolaise a dispersé samedi matin quelques dizaines de manifestants qui s'étaient rassemblés dans le quartier de Limete où se trouve le siège du principal parti d'opposition à Kinshasa, peu avant l'ouverture du sommet de la Francophonie, a déclaré un militant de l'opposition qui était sur place.

La police qui a interdit toute manifestation a lancé trois grenades lacrymogènes après avoir été visée par des jets de pierres, a précisé à l'AFP ce membre de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Ce parti d'opposition historique a lancé un appel à accompagner son chef Etienne Tshisekedi lors de sa rencontre avec le chef de l'Etat français François Hollande prévue en fin d'après-midi dans le nord de Kinshasa. "Toutes les rues vers chez « le vieux » sont maintenant calmes, nous nous attendons à sortir calmement", a déclaré en fin de matinée

un policier détaché à la protection d'Etienne Tshisekedi, utilisant une appellation respectueuse désignant l'opposant âgé de 79 ans.

D'autres petites manifestations ont également été dispersées à Lubumbashi, où une centaine de personnes ont tenté de se rassembler dans le centre-ville, apprend-on auprès de l'UDPS. Dans les faubourgs, où résident nombre de partisans du parti, la police a également dispersé des tentatives de rassemblement.

*Lire aussi sous :*

<http://radiookapi.net/actualite/2012/10/13/rdc-echauffourees-entre-la-police-des-partisans-de-ludps-kinshasa-kananga-lubumbashi/>

### **(RDC\_13) Radio Okapi – 15/10**

Après le 14ème sommet de la Francophonie qui s'est clôturé dimanche 14 octobre à Kinshasa, l'heure est au bilan de cette rencontre. Dans la classe politique congolaise, les acteurs politiques évaluent le déroulement du sommet. Son organisation, des thèmes abordés et la pertinence du communiqué final. L'opposant

Vital Kamerhe pense que le sommet de Kinshasa a été un échec. Il a permis au peuple congolais de comprendre qu'il se pose en RDC « un problème de déliquescence de l'Etat et de leadership responsable ». Le président de l'Union pour la nation congolaise s'est dit très content que le prochain sommet se déroule au Sénégal, un Etat qu'il juge démocratique et emblématique de par son histoire.

*Lire l'interview sous :*

<http://radiookapi.net/actualite/2012/10/15/vital-kamerhe-le-sommet-de-la-francophonie-mis-nu-labsence-de-leadership-responsable-en-rdc/>

*Lire aussi l'interview du porte-parole du gouvernement sous :*

<http://radiookapi.net/actualite/2012/10/15/lambert-mende-le-sommet-de-la-francophonie-ete-vrai-succes/>

### **(RDC\_13\_1) Radio Okapi – 19/10**

Les députés nationaux ont rejeté, jeudi 18 octobre, la motion de défiance contre le vice-Premier ministre et ministre de la Défense Alexandre Luba Ntambo. Ils ont voté à 202 voix pour le maintien du ministre, 164 contre son maintien. L'auteur de la motion de défiance, le député Albert Fabrice Puela, accusait le ministre Luba d' « incompétence notoire » dans sa gestion de la crise sécuritaire au Nord-Kivu dans l'est de la RDC.

Malgré que les députés de la majorité aient décidé de maintenir le ministre de la Défense à son poste, il apparaît au vu des résultats du vote que certains élus du camp présidentiel ont voté pour la motion parce que le nombre d'opposants dans la salle n'avoisinaient pas les 150, selon des députés de l'opposition.

Cette dernière a déploré le choix de la majorité le qualifiant de complaisant. La majorité quant à elle a salué ce vote qu'elle qualifie de « judicieux et démocratique », estimant qu'il représente une victoire.

La motion de défiance contre le ministre Luba Ntambo avait été introduite à l'Assemblée nationale à la mi-juillet après que les rebelles du M23 avaient conquis plusieurs localités dans le territoire de Rutshuru au Nord-Kivu. Le ministre n'avait pas été entendu à l'époque parce qu'il était en déplacement à l'étranger.

Le ministre Luba Ntambo avait déjà été entendu à huis clos à l'Assemblée nationale début juin sur la mutinerie des officiers de l'armée au Nord-Kivu. Les conclusions de cette interpellation n'avaient pas été rendues publiques.

### **Justice, Droits de l'homme...**

#### **(RDC\_14) Radio Okapi – 13/10**

Disparu en juin dernier et réapparu à Kinshasa jeudi 11 octobre, l'opposant Eugène Diomi Ndongala accuse les services de sécurité congolais de l'avoir enlevé et détenu dans un lieu secret, avant de le déplacer deux fois. L'opposant congolais affirme avoir été interrogé au sujet des actions que mènerait le président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), Etienne Tshisekedi, en vue de conquérir le pouvoir.

Selon Eugène Diomi Ndongala, président du parti politique Démocratie chrétienne (DC), des inconnus l'ont enlevé, lui ont bandé les yeux et lui ont fait faire plusieurs fois le tour de la ville à bord d'un véhicule, avant de le conduire dans le sous-sol d'une maison. « J'ai été enlevé sur la route qui mène vers le Camp Kokolo par cinq personnes dont trois étaient habillés en tenue de policiers et deux autres en tenue civile. Ils ont provoqué un petit accident avec mon véhicule. Quand je me suis arrêté, ils m'ont pris et m'ont embarqué », raconte-t-il.

Diomi Ndongala affirme qu'il a ensuite été conduit dans un autre lieu deux jours plus tard où il a subi un interrogatoire. « Ils m'ont demandé quels militaires allaient nous aider pour prendre le pouvoir », explique-t-il, ajoutant n'avoir pas été interrogé sur une histoire de viol. « Cette histoire de viol est un prétexte que la police a trouvé pour salir ma personne », indique l'opposant que la justice recherche pour viol sur mineures.

Pour le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, la disparition de Diomi Ndongala et sa réapparition relèvent d'une « supercherie par laquelle, il essaie de se sortir des ennuis avec la justice dans lesquels il se trouve ». Rappelant que l'opposant est poursuivi pour le viol de deux mineures, il déclare que le président de la DC a échappé aux officiers de police chargés de l'arrêter, et « à la procédure de flagrance qui l'aurait conduit à être entendu séance tenante par la justice ».

Lambert Mende croit savoir que Diomi Ndongala est réapparu à la suite de « cette polémique entre le gouvernement congolais et le président français [au sujet de l'état de la démocratie et des droits de l'homme en RDC] pour essayer de politiser son affaire et donner l'impression que l'opposition est l'objet de persécution à travers sa personne ».

Pour le porte-parole du gouvernement, il ne s'agit pas de politique mais plutôt d'un fait de droit commun. « Diomi Ndongala est présumé avoir violé des filles et la meilleure de choses pour lui, c'est de cesser de politiser cela et de se présenter devant ses juges », martèle-t-il.

#### **(RDC\_15) Radio Okapi – 15/10**

Le procès du président du Mouvement pour la libération du Congo (MLC), Jean-Pierre Bemba a repris ce matin devant la Cour pénale internationale (CPI). Le témoin invité à la barre ce lundi 15 octobre est le cinquième témoin appelé par la défense. Débutée à La Haye en novembre 2010, l'affaire avait été suspendue le 21 septembre 2012 suite à la disparition de deux témoins de la défense. Jean-Pierre Bemba Gombo est poursuivi pour crime contre l'humanité et crime de guerre.

Le cinquième témoin appelé par la défense de Jean-Pierre Bemba est un ancien sergent de l'armée centrafricaine qui a participé aux combats qui ont opposé les troupes François Bozize, alors rebelle, à l'armée centrafricaine en 2002 et 2003. Appelé à la barre, il a déposé sous pseudonyme et a largement basé sa déposition sur les communications radios, affirmant notamment que les chefs du MLC disposaient de leur propre fréquence pour communiquer avec les autres forces. Mais ils n'avaient pas accès aux autres fréquences de l'armée centrafricaine, soutient-il. « Ils portaient des bérets verts et une uniforme verte [tenue de l'armée centrafricaine] », a-t-il précisé, ajoutant que les soldats de l'armée centrafricaine portaient, eux, des uniformes identiques à ceux des militaires français.

Cette déposition vient renforcer la position de Jean-Pierre Bemba qui affirme que ses troupes avaient été placées sous l'autorité de l'armée centrafricaine et qu'il ne peut pas être tenu comme responsable des crimes commis par ses troupes en Centrafrique.

#### **(RDC\_16) Radio Okapi – 16/10**

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ) et la Ligue des électeurs, deux organisations des droits de l'homme congolaises saluent la décision du Conseil national de l'Ordre des avocats, rejetant la demande du procureur général de la République qui réclame l'interdiction d'exercer à l'encontre du bâtonnier national, Mbuyi Mbiye. Le procureur général accuse le bâtonnier de complicité avec le Mouvement du 23 mars, rébellion qui sévit dans l'Est de la RDC depuis le mois de mai.

Pour le conseil national de l'Ordre des avocats, « il n'existe pas d'éléments sérieux ni suffisants pouvant établir que le bâtonnier national a commis réellement l'infraction d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat ».

Maître Georges Kapiamba, président de l'ACAJ, affirme que les avocats veulent maintenant que le procureur général de la République « tire les conséquences de cette décision, clôturer le dossier ouvert contre le bâtonnier national et lève les mesures d'interdiction de voyager qu'il a prises lui depuis deux mois ».

Le 12 juillet dernier, les éléments de la police ont perquisitionné le bureau et le domicile du bâtonnier Mbuyi Mbiye à Kinshasa.

Une lettre qui circule sur internet expliquerait les soupçons de complicité dont le bâtonnier national fait l'objet. « Depuis presque une semaine, une lettre ouverte signée par quelqu'un qu'on ignore qui se fait passer pour le neveu du bâtonnier national est entrain de circuler sur Internet. Et cette lettre semble impliquer le bâtonnier national dans une collaboration avec le M23 », avait raconté, le jour de la perquisition, Me Freddy Mulamba, secrétaire permanent de l'ONG Centre d'arbitrage du Congo dont Mbuyi Mbiye est le président. Selon la même source, ladite lettre désigne le Centre d'arbitrage du Congo comme le lieu où se tiendraient des réunions sur le M23.

Pour Freddy Mulamba, l'information qui circule sur internet est l'œuvre des détracteurs du bâtonnier « qui essaient de le salir tout simplement ».

**(RDC\_17) Belga – 17/10**

Le major Paul Mwilambwe, un policier congolais condamné à mort par contumace pour l'assassinat en 2010 du militant congolais des droits de l'homme Floribert Chebeya, a affirmé dans une interview diffusée mercredi par Radio France Internationale que ce meurtre avait été ordonné par le président Joseph Kabila, via le général Numbi. Le major Mwilambwe précise ainsi ses accusations formulées dans le film "l'affaire Chebeya un crime d'Etat?" du réalisateur belge Thierry Michel.

Paul Mwilambwe était le responsable des locaux où Floribert Chebeya, secrétaire exécutif de l'ONG La Voix des Sans Voix, a été assassiné. Il affirme que le militant des droits de l'homme a été étouffé au moyen d'un sac en plastique et de papier collant. Il dit également avoir vu le corps sans vie du chauffeur de Floribert Chebeya, qui n'a jamais été retrouvé.

Toujours selon Paul Mwilambwe, Floribert Chebeya a été tué parce qu'il était "un témoin gênant" dans les massacres de Bundu Dia Kongo et de l'Equateur, qui auraient été opérés par des bataillons directement sous le commandement du général Numbi.

Quelques jours après le meurtre du militant des droits de l'homme, Paul Mwilambwe a été encagoulé et enlevé, le général Numbi craignant d'être trahi. Il a réussi à s'évader et vit actuellement dans la clandestinité dans un pays d'Afrique.

Une audience cruciale du procès en appel doit avoir lieu le mardi 23 octobre.

*Lire l'interview sous :*

<http://www.rfi.fr/afrique/20121016-rdc-entretien-exclusif-temoin-cle-affaire-chebeya-paul-mwilambwe>

**(RDC\_18) AFP – 17/10**

Le gouvernement congolais a déploré mercredi "un témoignage visant à détruire la crédibilité de son président", après les accusations d'un policier affirmant que Floribert Chebeya avait été exécuté "sur ordre" du président Joseph Kabila. "Nous contestons et déplorons cette façon d'utiliser un témoignage très peu crédible pour détruire la crédibilité, l'honorabilité d'un chef d'Etat et des institutions d'un pays", a affirmé le porte-parole du gouvernement de RDC.

Dans un témoignage diffusé mercredi sur Radio France internationale (RFI), Paul Mwilambwe, condamné à mort par contumace pour sa participation à l'assassinat du militant des droits de l'homme Floribert Chebeya, a expliqué qu'il avait été témoin, via une caméra de surveillance, du meurtre en juin 2010. S'en étant inquiété auprès d'un de ses chefs, celui-ci lui aurait répondu: "J'ai reçu l'ordre du président de la République par (le) canal du général John Numbi".

Pour Kinshasa, il n'y a rien dans ces propos qui puisse "impliquer" le président congolais Joseph Kabila. "Il (Paul Mwilambwe) dit simplement avoir entendu son collègue en question lui dire que le général Numbi aurait dit à ce collègue que le président Kabila aurait dit au

général Numbi... Vous comprenez, on est là devant une corde trop grosse", a affirmé le porte-parole.

### **(RDC\_19) Radio Okapi – 18/10**

Les députés ont examiné, mercredi 17 octobre, les réquisitoires du procureur général de la république qui demande la levée des immunités des députés Roger Lumbala et Eugène Diomi Ndongala. Le premier est accusé de complicité avec les rebelles du M23 tandis que sur le second pèsent des soupçons de viol sur mineures. La justice ne peut les poursuivre que si l'Assemblée nationale accepte de lever leur immunité parlementaire. L'Assemblée nationale leur a demandé de venir s'expliquer devant la plénière.

Après la lecture des réquisitoires du procureur, le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, a évoqué la nécessité d'entendre les deux députés conformément au règlement intérieur de son institution.

Le bureau de la chambre basse du Parlement a accordé vingt-quatre heures au député Eugène Diomi Ndongala et cinq jours à Roger Lumbala, actuellement en France, pour s'expliquer devant la plénière.

Le président de l'Assemblée nationale a également annoncé la mise en place « dans les prochains jours » d'une commission qui doit statuer sur la question de la levée de l'immunité des deux députés avant une prise de position officielle de la chambre basse du Parlement.

*Lire aussi sous :*

<http://radiookapi.net/actualite/2012/10/18/rdc-roger-lumbala-exige-la-protection-de-la-monusco-du-hcr-son-retour-kinshasa/>

<http://radiookapi.net/actualite/2012/10/19/rdc-des-ong-veulent-etre-associees-lenquete-parlementaire-sur-diomi-ndongala-roger-lumbala/>

### **Relations extérieures**

#### **(RDC\_20) Belga – 12/10**

Le chef de la diplomatie belge, Didier Reynders, a pris vendredi ses distances avec les propos du président français François Hollande, qui a jugé cette semaine "tout à fait inacceptable" la situation des droits de l'homme en RDC. "Je regrette toujours qu'il y ait des déclarations très fortes qui sont davantage destinées à l'opinion nationale", a-t-il dit.

Arrivé jeudi soir à Kinshasa pour participer au 14ème sommet de la Francophonie, M. Reynders a rencontré vendredi matin le Premier ministre Augustin Matata Ponyo, avant de s'entretenir avec le député d'opposition Samy Badibanga. Les deux interlocuteurs tiennent des discours très différents sur l'état de la démocratie au Congo.

"En ce qui concerne la démocratie, ce pays a réalisé beaucoup de progrès", a affirmé M. Matata en demandant "combien de parlements en Afrique ont un tel pourcentage de députés issus de l'opposition". S'il admet "des insuffisances, comme dans le monde entier" en matière de droits de l'homme, le Premier ministre estime que son pays est "une jeune démocratie qu'on ne peut pas comparer aux vieilles démocraties".



Pour M. Badibanga, au contraire, "on ne peut pas vraiment parler de progrès démocratiques". Le député, qui préside le groupe de l'Union pour la Démocratie et le Progrès social (UDPS) à l'Assemblée nationale, pointe en particulier la lenteur de la réforme de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) et la difficulté de nommer un porte-parole de l'opposition comme le prévoit la Constitution.

Du côté belge, M. Reynders a dit "appuyer le Premier ministre dans ses démarches de réforme" tant économiques que politiques. "Les réformes doivent se faire à un rythme soutenu", a-t-il ajouté, lors d'un point de presse conjoint avec M. Matata. Un peu plus tard, lors un entretien avec la presse belge, le ministre a pris ses distances avec la condamnation ferme du président François Hollande, qui suscite de nombreux commentaires à Kinshasa. "Je regrette toujours qu'il y ait des déclarations très fortes qui sont davantage destinées à l'opinion nationale", a dit le chef de la diplomatie belge.

### **(RDC\_21) Belga – 12/10**

L'ombre de la guerre à l'est de la RDC plane sur le 14ème sommet de la Francophonie, qui s'ouvre vendredi à Kinshasa. À quelque 3.000 kilomètres de la capitale congolaise, où ont commencé à affluer les délégations étrangères, le mouvement rebelle M23 contrôle désormais de larges zones au Nord-Kivu après une campagne violente qui a fait plusieurs centaines de milliers de déplacés.

Un projet de déclaration condamnant la rébellion et ses soutiens extérieurs provoque en coulisses de vives tensions entre Kinshasa et Kigali. Le projet de texte "condamne les violations massives des droits de l'Homme (...) en particulier le meurtre des civils, le déplacement des populations, le recrutement d'enfants-soldats et les violences sexuelles". Il "tient les dirigeants du M23, les autres groupes armés et leurs soutiens pour responsables de ces violations".

Cette déclaration a fait l'objet d'intenses tractations diplomatiques au cours des derniers jours. La RDC aimerait voir la communauté internationale condamner plus fermement une ingérence rwandaise sur son territoire - démentie par Kigali. "Nous souhaitons avoir le soutien de tous les pays" de la francophonie pour condamner une rébellion dont "l'appui extérieur est reconnu", a affirmé vendredi le Premier ministre Augustin Matata Ponyo. Il a reçu l'appui renouvelé de la Belgique, pour qui "les signes de soutien extérieur sont de plus en plus clairs", selon le chef de la diplomatie, Didier Reynders.

Mais le Rwanda s'oppose catégoriquement à une déclaration qui, sans le désigner formellement, ne laisse que peu de doute sur son implication à l'est du Congo. Présente à Kinshasa en l'absence du président Paul Kagame, la ministre rwandaise des Affaires étrangères, Louise Mushikiwabo, manoeuvre pour empêcher son adoption. Selon des sources diplomatiques, le texte ferait actuellement l'objet de négociations bilatérales discrètes entre les deux pays. Bien que la RDC soit déterminée à faire condamner le Rwanda dans les instances internationales, elle veut éviter de faire dérailler sur ce point un sommet de la Francophonie dont elle est l'hôte, souligne un diplomate. La question est en outre traitée dans d'autres enceintes plus opérationnelles, notamment au Conseil de sécurité de l'ONU, où des sanctions sont envisagées.

La guerre à l'est n'est en effet pas le seul enjeu du sommet francophone pour le gouvernement congolais, qui entend profiter de l'occasion pour redorer son blason international. Souvent

critiquée pour la mauvaise gouvernance, la RDC met en avant une nouvelle image de gestion rigoureuse sous la direction de M. Matata. Plusieurs articles de presse, confirmés dans les rangs belges, font état de progrès réels en matière de lutte contre la corruption. Le pays a en outre mis les petits plats dans les grands pour rénover sa capitale, en particulier les routes notoirement mauvaises, et pour assurer la sécurité.

### **(RDC\_22) Belga – 13/10**

"Toutes les options sont sur la table: politiques, diplomatiques et militaires" pour résoudre la crise à l'est du Congo, a affirmé samedi le président congolais Joseph Kabila, dans son discours d'ouverture du 14ème sommet de la Francophonie.

Sans nommer le Rwanda, unanimement accusé au Congo de soutenir la rébellion M23 qui déstabilise le Kivu, M. Kabila a dénoncé une "guerre injuste qui nous est imposée" et une "situation inacceptable". Il a appelé à "restaurer de manière durable la paix et la sécurité". A cette fin, "toutes les options sont sur la table: politiques, diplomatiques et militaires", a-t-il ajouté.

*Lire aussi sous :*

<http://radiookapi.net/actualite/2012/10/13/rdc-francophonie-kabila-table-sur-toutes-les-options-pour-resoudre-la-guerre-dans/>

### **(RDC\_23) AFP – 13/10**

Les pays de langue française ont défendu samedi les droits de l'homme et la démocratie comme les valeurs communes et constitutives de la Francophonie, lors d'un sommet à Kinshasa où le président français n'a pas épargné le pouvoir en place.

Hôte du sommet, le président congolais Joseph Kabila, à la tête de la RDC depuis 11 ans, a vanté à la tribune "la tolérance, l'Etat de droit et la démocratie", "consubstantiels de la Francophonie", alors même que ses opposants, interdits de manifestation, avaient appelé à un boycott du sommet pour ne pas légitimer sa réélection contestée en 2011. Joseph Kabila, dont le régime reste sous le feu des critiques pour ses violations des droits de l'homme, a pourtant assuré que la RDC s'était engagée à "traduire ces valeurs universelles dans la vie de ses institutions et de ses populations".

Évoquant le conflit dans l'est du pays, où s'opposent depuis cinq mois armée régulière et soldats mutins, le chef de l'Etat congolais a dénoncé "une guerre injuste" et "imposée" par "des forces négatives à la solde d'intérêts extérieurs", sans toutefois citer le Rwanda, accusé par l'ONU de soutenir militairement la rébellion du M23. Le président rwandais, Paul Kagame, qui nie toute implication de son pays, n'avait pas répondu à son invitation.

Placé juste à côté de M. Kabila, le président français François Hollande avait eu le matin même un entretien d'une trentaine de minutes avec son homologue congolais qualifié de "franc et direct" par l'Elysée. Il a tout particulièrement insisté sur la nécessité de juger les meurtriers du militant des droits de l'homme, Floribert Chebeya, assassiné en 2010 dans des circonstances restées inexplicables.

À la tribune, M. Hollande a posé comme priorités pour la Francophonie "la démocratie, les droits de l'Homme, le respect de la liberté d'expression, l'affirmation que tout être humain doit

pouvoir choisir ses dirigeants". Mais il a aussi condamné "les agressions extérieures" visant la RDC, réaffirmant que les frontières de ce pays étaient "intangibles". Et il a souligné la nécessité d'accroître l'efficacité des actions des Nations unies, se disant "favorable" à un élargissement du mandat de la mission de l'ONU en RDC (Monusco) "si nécessaire".

*Lire aussi sous :*

<http://radiookapi.net/actualite/2012/10/13/francois-hollande-les-frontieres-de-la-rdc-sont-intangibles-elles-doivent-etre-respectees/>

<http://radiookapi.net/actualite/2012/10/13/hollande-promet-aux-opposants-activistes-des-droits-de-lhomme-daider-la-rdc-en-tant-quami/>

<http://af.reuters.com/article/drcNews/idAFL5E8LD4MQ20121013?sp=true>

<http://www.20minutes.fr/societe/1021986-rdc-exercice-equilibriste-francois-hollande>

<http://radiookapi.net/actualite/2012/10/14/francophonie-francois-hollande-plaide-pour-une-composition-equilibree-de-la-ceni/>

### ***(RDC\_24) AFP – 14/10***

Le principal opposant au régime de Joseph Kabila en RDC, Etienne Tshisekedi, s'est déclaré "très satisfait" de son entretien samedi avec le chef de l'Etat français François Hollande, en marge du sommet de la Francophonie à Kinshasa. M. Hollande est "un frère de l'Internationale socialiste, nous nous sommes retrouvés entre frères", a dit le leader de l'Union pour la Démocratie et le progrès social (UDPS).

L'opposant a apprécié que M. Hollande ait dit qu'il n'était "pas venu en Afrique pour imposer un exemple, ni pour délivrer des leçons de morale". "Nous voulons que les Occidentaux (...), après tout le temps de la colonisation, nous prennent pour des hommes capables de prendre leur avenir en main", a commenté M. Tshisekedi.

Le président de l'UDPS espère toujours que le président Kabila sera renversé. Mais "je ne veux pas donner de date, je vous dis sous peu", a insisté l'opposant historique de 79 ans.

Samedi matin, une cinquantaine de militants de l'UDPS a été dispersé par la police, au gaz lacrymogène. L'UDPS a recensé dans la journée plusieurs blessés et quelques arrestations. Dans l'après-midi, la police a dissuadé ses partisans de suivre le cortège conduisant M. Tshisekedi au rendez-vous avec M. Hollande. "Nous sommes dans un pouvoir répressif ! Ils disent qu'ils ont été élus mais ils n'aiment jamais voir les gens du peuple à dix ou vingt dans un endroit" et, lorsque c'est le cas, "ils paniquent", selon M. Tshisekedi.

*Lire aussi sous :*

<http://radiookapi.net/actualite/2012/10/14/etienne-tshisekedi-avec-francois-hollande-nous-avons-mis-la-croix-sur-le-passe/>

### ***(RDC\_25) Radio Okapi – 14/10***

La RDC n'est pas complexée par rapport à la situation de la démocratie et des droits de l'homme, a affirmé le président Joseph Kabila, lors de la conférence finale du 14ème sommet de la Francophonie dimanche 14 octobre. Il répondait à une question qui lui était posée concernant sa réaction par rapport aux différents discours sur la démocratie et les droits de l'homme prononcés lors de la conférence des chefs d'Etats et des gouvernements samedi 13 octobre. « Ma réaction est normale et naturelle. La RDC, notre pays, est fière de la démocratie

exercée dans son pays. La RDC n'est pas du tout complexée tant au niveau de la démocratie que des droits de l'homme », a déclaré Joseph Kabila.

Il s'est posé ensuite trois questions auxquelles il n'a pas répondu pour étayer sa réponse : « La démocratie en RDC amène plusieurs points d'interrogations : qui avait supprimé la démocratie dans ce pays ? Qui avait rétabli la démocratie dans ce pays ? Qui a peur de la démocratie en RDC ? » Il a dit qu'il n'aura pas le temps de donner des réponses à chaque question mais nous pratiquons la démocratie par conviction et non par contrainte. « C'est notre choix et nous sommes déterminés et nous sommes sur la bonne voie », a indiqué le président de la RDC.

Concernant les droits de l'homme, le président Joseph Kabila a déclaré qu'il n'a pas grand-chose à dire estimant que « Les exactions sont dues à la guerre depuis 7 à 8 mois dans plusieurs localités à Rutshuru dans le Nord-Kivu ». « Si vous voulez parler de la situation des droits de l'homme sur toute l'étendue de la RDC, le Congo n'est pas complexé. À chaque fois qu'il y a eu violations des droits de l'homme dans ce pays, il y a eu procès ou arrestations. En gros, qu'il s'agisse de la démocratie ou des droits de l'homme, nous sommes sur la bonne voie », a poursuivi Joseph Kabila.

#### **(RDC\_26) AFP – 14/10**

Les dirigeants des pays de la Francophonie ont appelé, dimanche à Kinshasa, le Conseil de sécurité des Nations unies à "adopter des sanctions ciblées contre tous les responsables des exactions commises" dans l'Est de la RDC. En publiant cette résolution, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a précisé qu'un de ses membres, le Rwanda, avait "émis une réserve" sur cette exigence. Le Rwanda a également rejeté un autre point de la résolution demandant que les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis en RDC soient poursuivis en justice.

"Soulignons combien il importe que le gouvernement congolais s'emploie activement à poursuivre en justice les auteurs des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis dans le pays, et combien la coopération internationale s'impose en la matière", a insisté la Francophonie.

La résolution condamne globalement "les violations massives des droits de l'homme et du droit humanitaire dans l'Est de la RDC, en particulier les meurtres de civils, le déplacement de populations, le recrutement d'enfants soldats et les violences sexuelles". Elle pointe également la responsabilité aussi bien des hutus rwandais des FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda) que des membres du M23, né il y a cinq mois d'une mutinerie d'officiers congolais tutsis, ex-rebelles.

*Lire la résolution sous :*

[http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/SOMMET\\_XIV\\_Resol\\_RDC\\_2012.pdf](http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/SOMMET_XIV_Resol_RDC_2012.pdf)

#### **(RDC\_27) AFP – 15/10**

Le Premier ministre canadien Stephen Harper souhaite que les prochains sommets de la Francophonie se tiennent « uniquement dans des pays démocratiques », a-t-il déclaré dimanche à la télévision canadienne depuis la RDC. « J'espère qu'à l'avenir, la Francophonie et les autres grandes organisations décideront de ne tenir leurs sommets que dans des pays

démocratiques », a déclaré Stephen Harper depuis le sommet à Kinshasa. Le dirigeant canadien admet être allé à Kinshasa «avec quelques réticences» mais sans regretter son choix. « Mais je pense que ça valait la peine parce que ça nous a donné l'occasion de rencontrer des gens qui travaillent activement au changement ici », a-t-il ajouté.

De son côté, Pauline Marois, la Première ministre du Québec, ne réclame pas aussi nettement que Stephen Harper la tenue de sommets dans des pays démocratiques. « Probablement que ce serait souhaitable », a-t-elle déclaré à la télévision canadienne depuis le sommet, « mais en même temps, nous, en étant là, on envoie un message au peuple congolais de dire "écoutez on sera à vos côtés dans cette recherche de la démocratie". Quand on le dit directement chez eux, c'est plus gênant, je crois, que de le dire quand on est loin. On se sent moins concerné », a lancé Pauline Marois.

Stephen Harper et Pauline Marois ont chacun rencontré dimanche le Premier ministre de la RDC, Augustin Matata Ponyo, peu avant la clôture du sommet, affirmant tous les deux avoir à nouveau évoqué le sujet de la démocratie et des droits de l'homme dans le pays. Pauline Marois avait refusé de rencontrer le président Joseph Kabila tandis que Stephen Harper avait indiqué ne pas avoir sollicité de tête-à-tête avec le chef d'État congolais. Ce sommet était également l'occasion d'une première rencontre officielle entre la Première ministre du Québec et le Premier ministre du Canada depuis l'élection de Pauline Marois le 4 septembre.

*(RDC\_28) AFP – 15/10*

Le président congolais Joseph Kabila, crédité lundi par la presse congolaise du bon déroulement du sommet de la Francophonie à Kinshasa, ne sort pas forcément renforcé de cette réunion, marquée par ses rapports glaciaux avec le président français François Hollande venu insister sur le déficit de démocratie.

"Pari gagné", "défi relevé", "bravo M. Kabila", titraient lundi les journaux proches du pouvoir. "Pour la première fois, les images d'une RDC sortant de son long coma sont venues réhabiliter aux yeux de l'opinion un pays qui passait pour être parmi les plus grabataires du monde", assurait ainsi L'Observateur. Mais pour Le Potentiel, le sommet aura été marqué par l'"ambiance glaciale" entre MM. Hollande et Kabila qui se sont regardés "en chiens de faïence", "signe de la fin de la Françafrique". La presse relevait le caractère "furtif" de leur poignée de main ou encore que M. Hollande n'avait pas même mentionné le nom de Kabila dans son discours. Quant à la Première ministre du Québec, Pauline Marois, qui avait refusé de rencontrer Joseph Kabila, elle "a bien dû lui serrer la main mais l'a fait d'une manière glaciale", rapportait un témoin.

Pour Thierry Vircoulon, directeur du département Afrique centrale de l'organisation International Crisis Group (ICG), le sommet n'aura "pas conforté" le régime congolais, comme le craignait l'opposition. "Le président français, en quelque sorte le « monarque » de la francophonie, a donné le ton en faisant ce qu'il avait dit qu'il ferait: mettre l'accent sur le déficit de démocratie et des droits de l'homme, et ça a quand même surpris beaucoup de gens", commente M. Vircoulon. "Les autorités congolaises ont été prises à leur propre piège: elles voulaient se re-légitimer mais la question de la démocratie et des droits de l'homme s'est retrouvée au centre du sommet. Et le Canada a suivi la France sur ce terrain, la Belgique restant sur une diplomatie plus complaisante", ajoute l'analyste d'ICG.

Apparu sûr de lui, habile dans ses discours, Joseph Kabila a répliqué dimanche aux

admonestations en assurant que la RDC n'était "pas du tout complexée" par "son niveau de démocratie". Et il avait insisté samedi, à la tribune, sur l'idée que la population congolaise avait été, sous les 32 ans de règne de Mobutu Sese Seko, "victime d'une dictature prédatrice et de la complaisance de la communauté internationale à l'égard de cette dernière". Mais le journal La Prospérité regrettait lundi la prétention des dirigeants congolais à "être exempts de tous reproches", en évoquant les "guerres cycliques" ou les "élections à problèmes".

"Joseph Kabila ne sort pas renforcé de ce sommet, au contraire", juge également le président de l'Association africaine des droits de l'homme (Asadho), Jean-Claude Katende, à Kinshasa. "Celui qui sort renforcé, c'est le peuple congolais, parce que ses problèmes ont été posés, et que tous les intervenants ont évoqué le conflit dans l'Est en condamnant l'agression extérieure de la RDC par le Rwanda, même si ce pays n'a pas été nommé".

Au sein de l'ONG La voix des sans voix, fondée par le militant Floribert Chebeya assassiné l'an dernier, Rostin Manketa adoptait un ton mesuré: "C'est vrai qu'il y a eu une bonne organisation du sommet. Mais nous attendons toujours du gouvernement congolais des réponses concrètes sur le respect des droits de l'homme, et notamment la vérité sur l'assassinat de Floribert", le procès en appel de l'affaire ayant été renvoyé au 23 octobre.

Pour M. Manketa, cependant, "le gouvernement congolais a tiré des dividendes de ce sommet par le soutien que les Etats ont promis à la RDC, par rapport au conflit à l'Est. Mais aussi par la position du président français en faveur d'un élargissement du mandat de la Monusco (mission des Nations unies pour la stabilisation de la RDC, forte de 19.000 hommes, ndlr), qui, jusqu'à présent, n'a pu agir efficacement pour mettre hors d'état de nuire les groupes armés".

"J'ai de forts doutes sur ce qui peut se passer après ce sommet en termes de réformes à Kinshasa", conclut M. Vircoulon. "Il n'y a pas grand-chose à attendre du gouvernement congolais. Mais ce sommet peut contribuer à changer les discours des Occidentaux à l'égard du régime et les partenaires occidentaux pourraient mettre davantage l'accent sur le soutien à la société civile", ajoute-t-il.

*Lire aussi sous :*

<http://afrikarabia2.blogs.courrierinternational.com/archive/2012/10/16/rdc-un-sommet-pour-rien.html>

<http://radiookapi.net/actualite/2012/10/18/rebellion-du-m23-lasadho-demande-au-gouvernement-de-rompre-la-treuve/>

[http://www.levif.be/info/actualite/international/kinshasa-desillusions-apres-la-grand-messe-de-la-francophonie/article-4000195645637.htm#.UH\\_b0S5cX40.facebook](http://www.levif.be/info/actualite/international/kinshasa-desillusions-apres-la-grand-messe-de-la-francophonie/article-4000195645637.htm#.UH_b0S5cX40.facebook)

*Pour une information décalée sur les relations France-RDC, écoutez sous :*

<http://www.canalplus.fr/c-divertissement/pid3351-c-le-petit-journal.html?vid=747799>

## **RWANDA**

### **Justice, Droits de l'homme...**

***(RWA\_1) AFP – 18/10***

La Cour suprême rwandaise a rejeté jeudi un recours de l'opposante Victoire Ingabire

contestant la constitutionnalité d'une loi sur l'idéologie du génocide en vertu de laquelle elle risque la prison à vie. "La Cour ne trouve aucune contradiction entre la loi sur l'idéologie du génocide et la Constitution," a déclaré un panel de neuf juges rwandais à Kigali.

Victoire Ingabire, opposante notoire au président rwandais Paul Kagame, est actuellement jugée pour "complicité de terrorisme" et "propagation de l'idéologie du génocide".

Le parquet a requis la perpétuité contre Mme Ingabire, qui rejette les accusations portées contre elle. Dans l'attente de l'arbitrage de la Cour suprême, le Tribunal de Kigali, qui la juge, avait reporté à vendredi 19 octobre son verdict.

## **Relations extérieures**

### ***(RWA\_2) Reuters – 16/10***

Le Rwanda et l'Ouganda continuent, malgré leur démenti, d'aider les rebelles congolais du M23 dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), affirme un rapport d'experts des Nations unies qui fait état de la mort d'un casque bleu de la Monusco à la suite d'un raid.

Ce document confidentiel de 44 pages est l'oeuvre du Groupe d'experts du Conseil de sécurité chargé de vérifier le respect en RDC des sanctions et de l'embargo sur les armes décrétés par l'Onu. Il conclut que le M23 a gagné du terrain, accéléré ses recrutements d'enfants-soldats et procédé à des exécutions sommaires de recrues et de prisonniers.

"Le gouvernement rwandais continue de violer l'embargo (de l'Onu) sur les armes par le truchement d'un soutien militaire direct aux rebelles du M23, en facilitant les recrutements, en encourageant et en facilitant les désertions (au sein de l'armée congolaise) tout en approvisionnant en armes et en munitions et en fournissant des conseils politiques et dans le domaine du renseignement", lit-on dans ce rapport dont Reuters a eu connaissance.

*Lire a aussi sous :*

<http://af.reuters.com/article/rwandaNews/idAFL1E8LGF8720121016?sp=true>

<http://af.reuters.com/article/rwandaNews/idAFL1E8LGEPR20121016?sp=true>

<http://www.rfi.fr/afrique/20121017-rdc-le-rwanda-ouganda-nouveau-pointes-doigt-onu-leur-soutien-m23>

<http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-19973366>

<http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20121017.REU8435/kinshasa-reclame-des-sanctions-contre-le-rwanda-et-l-ouganda.html>

### ***(RWA\_3) AFP – 18/10***

Le Rwanda a été élu jeudi, peu après la diffusion d'extraits d'un rapport accablant de l'ONU, membre non permanent du Conseil de sécurité en même temps que l'Argentine, l'Australie, la Corée du Sud et, petite surprise, le Luxembourg. Ces cinq nouveaux membres siégeront pour un mandat de deux ans à partir du 1er janvier 2013. Ils remplaceront l'Afrique du Sud, l'Allemagne, la Colombie, l'Inde et le Portugal.

Juste avant le début des opérations de vote, qui se font à la main et à bulletins secrets, la RDC a soulevé sans succès une objection, affirmant que le Rwanda n'était pas digne de siéger au Conseil en raison de son "rôle déstabilisateur en RDC".

C'est la deuxième fois que le Rwanda siège au Conseil. Ce dernier a dénoncé à plusieurs reprises "l'appui extérieur" apporté aux rebellions en RDC, sans toutefois mettre en cause nommément le Rwanda, qui bénéficie du soutien des Etats-Unis, ni sanctionner des responsables rwandais comme le réclame Kinshasa.

Pour être élu, il fallait rassembler une majorité des deux tiers de l'Assemblée générale composée de 193 pays membres: le Rwanda avec 148 voix, l'Australie avec 140 et l'Argentine avec 182 voix ont été élus dès le premier tour. La bataille a été plus serrée pour le Luxembourg et la Corée du Sud élus au second tour. Avec 131 voix, le Luxembourg a déjoué les pronostics qui donnait la Finlande comme favorite. Il est passé tout prêt d'une victoire dès le premier tour avec 128 voix contre 108 pour la Finlande. La Corée du Sud a écrasé le Cambodge, 149 votes contre 43.

Le Conseil, qui compte 15 membres, renouvelle chaque année cinq de ses dix sièges de membres non permanents, sur une base régionale.

À la suite d'arrangements, les jeux étaient faits pour le Rwanda et l'Argentine qui n'avaient pas d'adversaires déclarés dans leur région respective (Afrique et Amérique latine-Caraïbes).

*Lire aussi sous :*

[http://www.reuters.com/article/2012/10/18/us-un-council-election-](http://www.reuters.com/article/2012/10/18/us-un-council-election-idUSBRE89H05Z20121018?feedType=RSS&feedName=worldNews)

[idUSBRE89H05Z20121018?feedType=RSS&feedName=worldNews](http://www.reuters.com/article/2012/10/18/us-un-council-election-idUSBRE89H05Z20121018?feedType=RSS&feedName=worldNews)

<http://af.reuters.com/article/moroccoNews/idAFL1E8LI58O20121018?>

[pageNumber=1&virtualBrandChannel=0](http://af.reuters.com/article/moroccoNews/idAFL1E8LI58O20121018?)

[http://www.english.rfi.fr/africa/20121018-rwanda-s-un-security-council-seat-vindication-](http://www.english.rfi.fr/africa/20121018-rwanda-s-un-security-council-seat-vindication-says-foreign-minister)  
[says-foreign-minister](http://www.english.rfi.fr/africa/20121018-rwanda-s-un-security-council-seat-vindication-says-foreign-minister)

<http://apps.facebook.com/theguardian/world/2012/oct/18/congo-rwanda-un-security-council>